

FICHE DE POSTE

AGENT TECHNIQUE DU CADRE DE VIE Spécialité propreté urbaine (poste à pourvoir du 01/07/2022 au 31/08/2022)

MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Effectuer les opérations de nettoyage des voiries, et des espaces publics
Intervenir ponctuellement dans le domaine espaces verts

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Responsable du pôle Cadre de vie / Responsable Centre Technique Municipale / Directeur des services Techniques

ACTIVITES PRINCIPALES

Activités et tâches principales du poste :

Effectuer les opérations de nettoyage des voiries, et des espaces publics :

Utiliser tous les moyens techniques mis à disposition pour effectuer le nettoyage horizontal (voiries) et vertical (tags), y compris le ramassage des dépôts sauvages.

Désherber les voiries

Suivre le planning et le plan d'action mis en place, et les directives de sa hiérarchie

Rendre quotidiennement compte à sa hiérarchie du déroulement de ses activités

Intervenir ponctuellement dans le domaine espaces verts :

Entretien des végétaux des surfaces en herbe et des allées : engazonner, tondre, ramasser les feuilles, branchages et fleurs fanées...

Entretien des : enlever les déchets, les branchages et nettoyer les accotements.

Ramassage des débris sur les espaces verts.

CONDITIONS D'EXERCICE

Travail à l'extérieur par tous les temps (pluie, vent, chaleur) à pied ou motorisé.

Travail seul ou en équipe.

Pénibilité physique liée à l'exposition au bruit, aux vibrations et à la manutention manuelle de charges

Port de vêtements professionnels et des équipements de protection individuelle adaptés (EPI) (bottes, gants, lunette, casque, chaussures, vêtements de travail haute visibilité)

Environnement parfois bruyant

Manipulation de matériels

Postures pénibles : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé

Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve

Sens du service public

Travail sous circulation

Risques d'irritations oculaires et cutanées

Risques d'inhalation de gaz et de fumées

CONDITIONS SPECIFIQUES

Tournée avec aspirateur voirie

Secteur abords du CTM où l'agent peut se rendre à pied avec dépôts de sacs à points fixes pour enlèvement par le camion de voirie (rues Carnot, pont autoroute Louis Braille, Roger Salengro, chemins Centenaire, Lefebvre, Cour Spriet, abords Comtesse de Ségur, résidence Fernand Hette, Piscine).

Secteur centre et petit Ronchin nécessitant le transport de l'agent sur le site (avenue Jean Jaurès depuis l'entrée de la ville de Faches-Thumesnil, rue Lavoisier, rue Chalant. Dans ces rues le passage de l'entreprise Intervalle n'est pas toujours suffisant pour les déjections canines) (Abords de l'église Notre Dame et les chemins Jules Ferry et Bleuets).

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Placé sous la responsabilité du responsable du service
- Autonomie dans l'organisation du travail, avec responsabilisation accrue sur un secteur de nettoyage

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Travail en équipe
- Echanges réguliers d'informations avec le responsable propreté
- Relation régulière avec les services techniques (gestion des déchets, etc..)
- Contacts quotidiens avec la population (usagers, passagers)

MOYENS TECHNIQUES

- Matériel de lavage et de balayage manuel ou mécanique

COMPETENCES REQUISES

Permis B

Savoir faire

Nettoyer par balayage, décrassage, désherbage manuel ou mécanisé les voiries publiques
Enlever mécaniquement ou manuellement les déjections canines et les pollutions de l'espace public
Enlever les dépôts sauvages
Ramasser les feuilles mortes
Intervenir pour le nettoyage de voirie suite à un accident de circulation, mise en place d'absorbant
Enlever l'affichage sauvage
Effectuer des effacements de tags
Surveiller et alerter de la présence de dépôts sauvage
Rendre compte des dégâts constatés sur le secteur
Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau préventif ou curatif
Appliquer les consignes de sécurité relatives à la manipulation des produits et outils dangereux
Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité